

PÉPITE : Les Notes

PÉPITE : Les Notes N°2 - novembre 2025

L'industrie et ses territoires : quinze ans et de grands changements

Denis Carré, Consultant

Abdoulaye Kané, Ingénieur de recherche au CNRS, EconomiX

Nadine Levratto, Directrice de recherche au CNRS, EconomiX

^[1] « Où en est la réindustrialisation de la France ? », Les Thémas de la DGE, N°20, mai 2024

^[2] Les données mobilisées sont celles de l'emploi au lieu de travail et sont disponibles jusqu'à 2023. Notons toutefois, que les données agrégées pour 2024 confirment cette tendance avec la création d'environ 10 000 emplois dans l'industrie. À noter, l'industrie est ici définie au sens large comme l'ensemble des industries extractives et des activités de fabrication plus la production et distribution d'énergie et d'eau. En considérant la nomenclature NA 38, cela correspond aux secteurs BZ, CZ, DZ et EZ.

^[3] Les Echos, 28 avril 2025. « Fermetures d'usine : la peur de la vague. La réindustrialisation, enjeu crucial pour les territoires français, se heurte à la réalité des chiffres : trop de fermetures et pas assez d'ouvertures. » (Valérie Landrieu, Laurent Thévenin).

^[4] (Sara Saidi) « Une dizaine de sites industriels se sont développés en Alsace en 2024 : En 2024, l'Alsace a vu dix sites industriels s'ouvrir ou s'étendre, notamment dans l'agroalimentaire et la santé. »

^[5] « Il faut arrêter de parler de réindustrialisation, nous sommes à un point d'infexion vers un ressourcement de l'industrie. L'objectif est de faire naître de nouvelles industries. Dans nos nomenclatures, intégrons la bioproduction, les activités de recyclage, l'économie circulaire, la décarbonation, qui ne sont pas classées dans l'industrie ». Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement chargé de « France 2030 ». Les Echos, 19 mai 2025.

En 7 ans, plus de 100 000 emplois ont été créés dans l'industrie après 40 ans de repli ... plus de 150 territoires « gagnants » mais des super gagnants : une dizaine de territoires métropolitains et leurs territoires avoisinants !

« Le mouvement de désindustrialisation à l'œuvre depuis les années 1970 a connu un coup d'arrêt au milieu de la décennie 2010 »¹. Les données d'emploi au lieu de travail indiquent qu'au repli de l'emploi de la base industrielle de 5,9% entre 2009 et 2015, a succédé une progression de 3,4% entre 2015 et 2023, soit la création nette d'environ 100 000 emplois².

Si les annonces de fermetures de sites, dont la presse rend compte à juste titre³ préoccupent les organisations syndicales, les élus locaux et les autorités publiques, elles accompagnent d'articles faisant état de territoires en dynamique⁴ au sein desquels l'industrie se recompose. Ce paradoxe interroge les perspectives de ce retournement de tendance, parfois qualifié de réindustrialisation⁵. Au-delà de ces observations et pour en comprendre les rouages, il n'est pas inutile d'aller un peu plus loin dans l'analyse de ces phénomènes.

Cette note propose de détailler cette dynamique de l'emploi industriel au niveau des territoires après avoir pris acte dans un premier point de la rupture dans le processus de contraction de l'emploi du secteur de l'industrie. Ces observations s'appuieront essentiellement sur l'analyse des disparités de croissance - repli observées au niveau des territoires, soit les 287 zones d'emploi menée à partir des variations d'emploi observées sur la période antérieure (ici 2009-2015) et actuelle soit 2015-2023.

1. La fin de la désindustrialisation ?

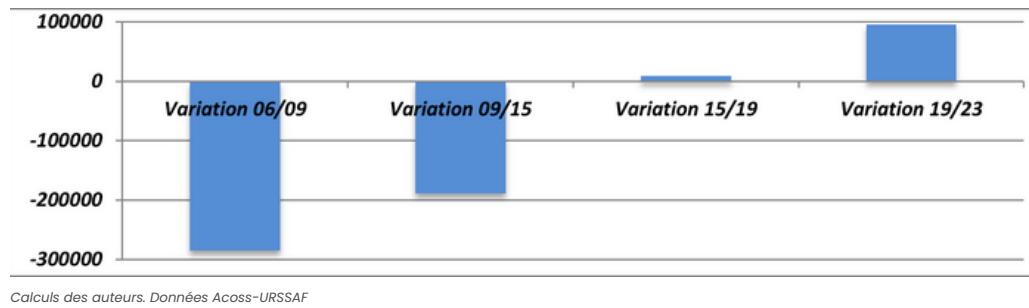
Si l'on s'accorde à situer le décrochage net de l'emploi industriel au milieu des années 1970, c'est depuis les années 1960 que nombre de territoires, principalement du Nord et de l'Est mais aussi de la région de Saint-Etienne, ou en Normandie enregistraient des pertes d'emplois considérables au sein des secteurs traditionnels tels la métallurgie et le Textile-habillement. La décrue du nombre d'emplois dans les secteurs de l'industrie s'opère surtout à partir de 1975 sous le coup de phénomènes, exposés par Demmou (2011),

1975

La décrue du nombre d'emplois dans les secteurs de l'industrie s'opère surtout à partir de cette date

allant des mécanismes concurrentiels aux phénomènes d'externalisation en passant par les gains de productivité ou les choix stratégiques des entreprises, en matière de localisation en particulier. Toutefois, cet effritement n'était pas uniformément réparti, ces tendances recouvraient des situations contrastées en fonction de la nature des activités industrielles, des dynamiques technologiques, etc. (ajustement structurel) que traduisait entre-autres la diversité des trajectoires de développement de l'emploi industriel entre les régions (Carré, 2023).

Figure 1 Variation de l'emploi dans les secteurs de l'industrie



^[6] Notons que la tendance d'un repli décroissant que suggère la figure n'est qu'apparente : au cours de ces 40 années se sont succédées des périodes de replis limités suivies par des phases de très fortes contractions.

^[7] Aujourd'hui dernière année disponible pour les données locales mobilisées

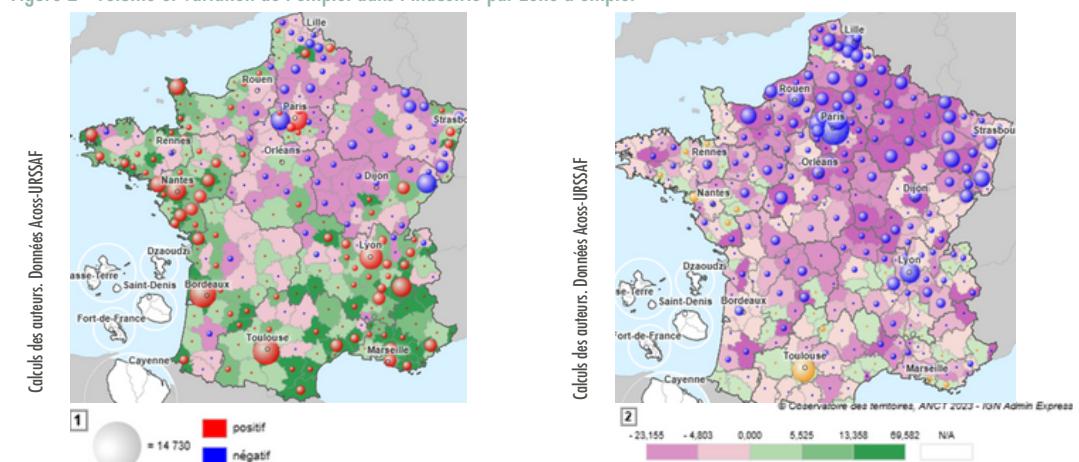
La figure 1 rend compte de l'évolution de l'emploi industriel en France sur la longue période. Après la grande hémorragie de la seconde moitié de la décennie 2000 et les suites de la crise des subprimes, on observe un retournement de tendance entre 2015 et 2019, suivi d'un solde net de création d'emplois industriels entre 2019 et 2023^[6]. Ainsi, alors que, environ 370 000 étaient détruits entre 2006 et 2015, plus de 100 000 emplois ont été créés depuis 2015 et plus particulièrement entre 2018 et 2023^[7].

Désagrégées au niveau des 287 zones d'emploi, ces données permettent d'attirer l'attention sur la diversité des bifurcations et sur la variation de l'emploi industriel.

2. Une industrie qui repart, surtout au sud et à l'ouest

La comparaison des variations de l'emploi industriel entre les périodes 2009-2015 et 2015-2023 rend compte de la transformation des trajectoires de développement de l'emploi industriel de 287 ZE qui, en difficulté au début de la décennie 2010, ont retrouvé une dynamique industrielle ensuite.

Figure 2 - Volume et variation de l'emploi dans l'industrie par zone d'emploi

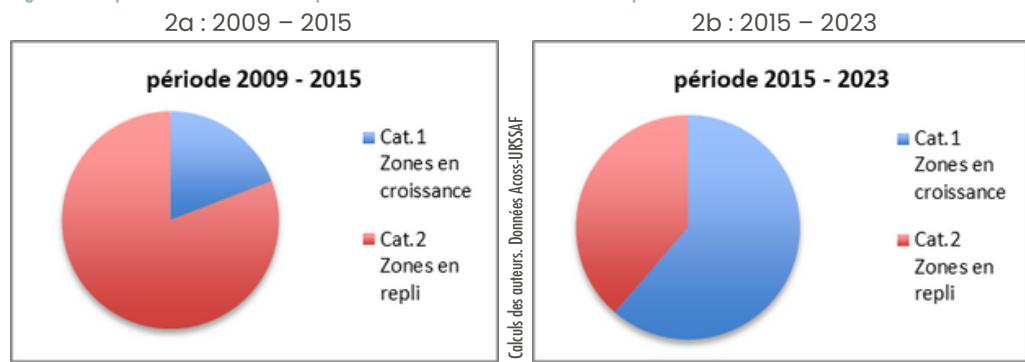


176

176 ZE connaissent une variation positive de l'emploi entre 2015 et 2023

La figure 3 rend compte de l'ampleur du retournement industriel observé au tournant de l'année 2015. Alors qu'au cours de la période 2009 – 2015 (graphique 2a.), 55 ZE (Cat.1) connaissent une variation positive de l'emploi, ce nombre est passé à 176 sur la période suivante (graphique 2b.). Symétriquement, si 232 ZE (Cat.2) étaient en repli industriel entre 2009 et 2015, elles ne sont plus que 111 à être dans ce cas entre 2015 et 2023.

Figure 3 : Répartition des zones d'emploi en fonction de la variation de l'emploi



Le tableau 1 complète l'information précédente en situant les changements de classe d'une période à l'autre ; il permet de retracer la transformation des trajectoires de développement de ces 287 ZE entre les deux périodes.

Tableau 1 : Répartition des ZE et transferts entre périodes

2015 / 2023 2009/2015	Cat. 1 Δ + EI	Cat. 2 Δ - EI	2009/2015
Cat. 1 Δ + EI	44	8	52
Cat. 2 Δ - EI	132	103	235
2015 / 2023	176	111	287

Calculs des auteurs. Données Acoss-URSSAF

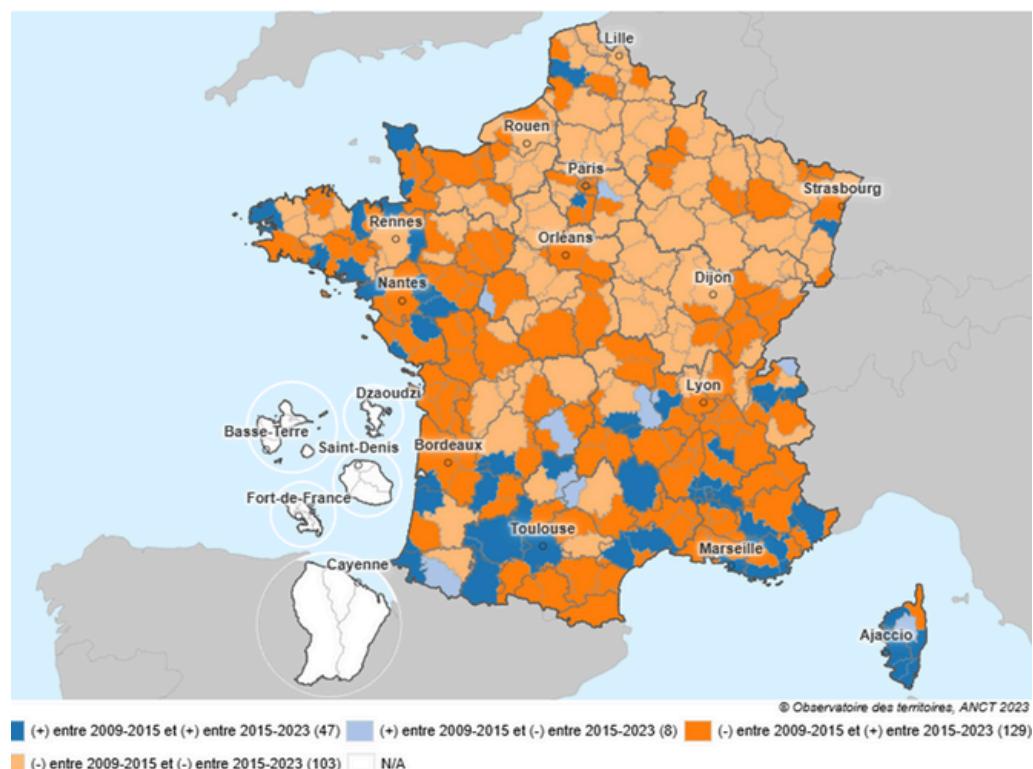
905

Laval qui a perdu environ 800 emplois industriels entre 2009 et 2015, enregistre la création de 905 emplois au cours de la période 2015-2023

Ainsi, parmi les 52 ZE en dynamique sur la période 2009 et 2015, 44 territoires, à l'exemple de Saint-Nazaire ou encore Tarbes, consolident donc la place de leur base industrielle tandis que 8 ZE perdent encore, mais en nombre réduit, des emplois dans l'industrie. Du côté des 235 ZE qui perdaient des emplois avant 2015, 132 voient croître le nombre de salariés dans les secteurs de l'industrie. Ainsi, Laval qui a perdu environ 800 emplois industriels entre 2009 et 2015, enregistre la création de 905 emplois au cours de la période 2015-2023. Sont également dans ce cas Agen, Bourg-en-Bresse, Dieppe, Forbach, le Genevois français, Moulins, Roanne, Thouars, Sarreguemines et Valenciennes ou encore Ussel pour citer celles dans lesquelles la reprise de l'emploi industriel a été la plus forte.

La carte de la figure 4 permet de rendre compte de l'ampleur des changements de trajectoire des zones d'emploi. La structure des zones d'emploi selon qu'elles aient gagné ou perdu des emplois industriels entre 2009 et 2015, d'une part, et entre 2015 et 2023 d'autre part, ressemble à celle de nombreuses autres déjà mises en avant par les auteurs de cette note. Les ZE gagnant des emplois industriels sur les deux périodes, en bleu foncé sur la carte, sont principalement situées à l'ouest et au sud du pays. Ce sont principalement des territoires de néo-industrie ou de spécialisation particulière à l'instar de Toulouse et alentours. A l'opposé, les ZE du nord-est et de la diagonale peu dense (orange clair) restent en difficulté constante à l'exception de quelques ZE du Grand Est, des Hauts de France et de l'Île-de-France. Les ZE qui bifurquent au sens où, après avoir perdu des emplois se trouvent en situation d'en récupérer, en orange foncé, sont le plus souvent mitoyennes des régions gagnantes sur la durée et tendent à former un croissant qui va de la Normandie à la Côte d'Azur en passant par le sud-ouest. Quelques ZE sont atypiques au sens où alors que l'emploi industriel était en croissance, réduite, au cours de la première partie de la décennie, la tendance s'inverse ensuite. Ce sont pour la plupart des territoires dans lesquels les emplois sont peu nombreux et les variations, y compris de grande amplitude, dissimulent des créations et destructions d'emplois en nombre limité.

Figure 4 - Signe de la variation de l'emploi industriel entre 2009-2015 et 2015-2023



Note : les couleurs n'ont pas la même signification pour cette carte et les figures ci-dessus.

L'orange pâle de la carte = rouge de la figure 2b et les bleus (foncé et clair) de la carte = bleu de la figure 2a

Calculs des auteurs. Données Acoss-URSSAF

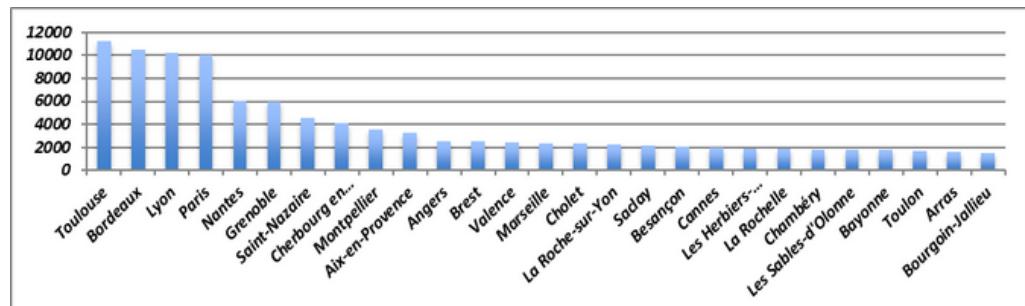
plus de la moitié des 103 000 emplois créés entre 2015 et 2023 sont concentrés dans six zones d'emploi correspondant à une métropole

Au-delà de ces tendances globales, il convient de prêter attention à des zones d'emploi à la trajectoire atypique compte tenu du contexte. Ainsi, quelques ZE sont continument en repli dans l'ouest, de la Bretagne à la Nouvelle Aquitaine alors que des ZE en dynamique sont observées dans l'ouest du Pas-de-Calais, aux frontières de l'est ou dans la région Grand-Est comme Reims et Epernay, Nancy et Bar-le-Duc. Par ailleurs, parmi les 103 ZE qui perdent des emplois sur les deux périodes analysées (zones en orange clair), 88 d'entre elles, à l'image de Dreux, Belfort, Troyes, Périgueux ou encore Mont-de-Marsan, connaissent un très sensible tassemement de leur perte.

3. Des créations d'emplois industriels concentrées autour des métropoles

Les 176 zones d'emplois dans lesquelles le nombre de salariés du secteur privé industriel a augmenté entre 2015 et 2023 présentent des dynamiques très différentes. En effet, plus de la moitié des 103 000 emplois créés autour de la période sont concentrés dans six zones d'emploi correspondant à une métropole (figure 4) : Toulouse (+ 11 000 emplois), Bordeaux, Lyon et Paris (respectivement +10 000 emplois), Nantes et Grenoble (+6 000 nouveaux emplois industriels) et, enfin, Aix-Marseille avec la création de 5 500 emplois, soit respectivement + 3 200 et + 2 300.

Figure 4 : La répartition géographique des créations d'emplois dans l'industrie



Calculs des auteurs. Données Acoss-URSSAF

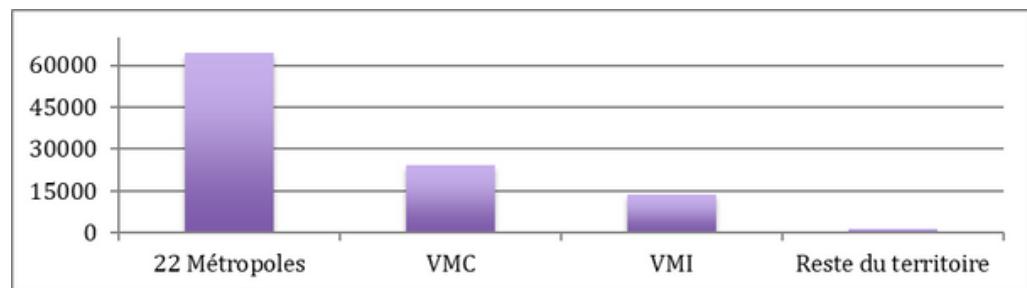
Les autres métropoles, bien qu'en dynamique positive, contribuent moins à la croissance globale de l'emploi dans l'industrie. C'est le cas de Montpellier (+3 500), Brest (environ +2 500) ou Toulon (autour de +1 600). Avec les 4 000 créations d'emplois industriels créés à Saint Nazaire, le pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire se présente ainsi comme le plus dynamique du point de vue de l'industrie. On notera aussi, parmi les ZE les plus dynamiques des grandes villes comme Angers, Cherbourg, Valence, la Roche-sur-Yon, Cholet, Fougères, Roanne, Bourgoin-Jallieu.

La figure 5 propose une lecture de la répartition de ces 103 000 emplois en distinguant les emplois créés dans les 22 zones d'emploi correspondant à des métropoles, soit environ 64 500 emplois, d'une part, des nouveaux emplois localisés dans les Zones d'emploi comptant des Villes moyennes (VM), d'autre part. Au sein de ces ZE-VM, reprenant et actualisant un constat antérieur (Carré, Levratto, 2020), basée sur une catégorisation distinguant, les Villes Moyennes Contigües (VMC) des métropoles et les villes moyennes « isolées » (VMI), la répartition des emplois créés^[8] confirme l'avantage que

[8] En 2015, les métropoles représentent environ 40% de la base industrielle, 40% également les VM, soit un tiers pour les VMC, et le reste pour les Petites villes et les grandes villes non métropolitaines.

procurerait la proximité à une métropole (+24 000 emplois pour les premières) au regard de l'éloignement (+ 13 500 emplois dans les VMI). Enfin, les 1 500 emplois restant se répartissent entre les petites villes et les grandes villes non métropolitaines.

Figure 5 : Répartition des créations nettes d'emploi 2015 - 2023



Calculs des auteurs. Données Acoss-URSSAF

Au-delà du constat dressé, les disparités de croissance tant au sein des métropoles que de la catégorie des zones d'emplois, villes moyennes entre autres, posent la question de la « performance des territoires » ainsi que des causes des écarts observés. A cette question, nombre de travaux, tant à travers des approches quantitatives (Amdaoud, Levratto, 2024) qu'en mobilisant des études de cas (Carré, Levratto, 2016), ont révélé à la fois la diversité des mécanismes et la complexité des phénomènes en jeu. Ils vont des conditions structurelles aux comportements et stratégies en passant par les politiques publiques et les réseaux d'acteurs.

En ce qui concerne plus spécifiquement les métropoles, les typologies proposées (Altabert, Le Hire, 2017) montrent à la fois l'extrême diversité de leur performance intrinsèque et la grande variété de l'impact observé sur les dynamiques des territoires alentours. Les motifs sont multiples. Ils relèvent de la dimension, la densité ou la concentration des actifs et des entreprises, ou de la nature des spécialisations. On évoque aussi l'impact des infrastructures et dotations (ressources technologiques et R&D) ou bien encore des politiques publiques. A travers le secteur aéronautique, la dynamique industrielle toulousaine fournit un exemple à la fois de la dynamique intrinsèque et des effets d'agglomération induits. Les métropoles bordelaise et nantaise, qui inclut St Nazaire, témoignent également de l'impact de secteurs en croissance et des mécanismes d'agglomération associés.

Mais les trajectoires de développement de la majorité des métropoles relèvent souvent de mécanismes plus complexes, de déterminants plus « invisibles » comme, par exemple, le degré de coordination, la qualité et densité des interactions entre les multiples acteurs, privés et publics ou petites et grandes entreprises, etc. Et il faut encore ajouter les interrelations avec les territoires géographiquement proches^[9], par exemple les VMC. Pour celles-ci, on considère que la proximité géographique de la métropole produit un effet favorable à travers le jeu des effets externes d'agglomération. Il s'agirait ici d'une forme de ruissellement spatial allant du cœur de la métropole vers sa périphérie jusqu'aux territoires voisins^[10].

[9] On évoque aussi la proximité organisationnelle pour faire référence aux territoires plus éloignés mais entretenant des relations productives au sein d'une même filière, par exemple l'aéronautique pour Toulouse et certains territoires à distance comme Tarbes ou Cahors.

[10] Cette hypothèse basée sur la diffusion ou débordement de la croissance a fait l'objet de nombreux approfondissements et critiques qui portent notamment sur le caractère mécanique de cette diffusion, qui conduit à minorer, voire à ignorer, les comportements et les stratégies des agents économiques présents sur les territoires considérés (Johansson, 2005 ; Storper, 2013)

Toutefois, l'observation des performances des territoires souligne l'existence de profondes disparités au sein même de ces catégories comme on a pu l'observer du côté des métropoles. Par ailleurs, les résultats mis en avant interrogent sur la structure des territoires et, plus particulièrement, sur leur organisation, les infrastructures présentes et, de manière générale, sur les politiques publiques de développement et les ressources qu'elles peuvent mobiliser.

4. Sortir du cadre de l'agglomération des activités de production

Le processus de re-concentration de l'emploi industriel observé dans certaines zones d'emploi métropolitaines ou à proximité immédiate de métropoles conduit à s'interroger sur les raisons de ce phénomène presque contre-intuitif. En effet, alors que l'industrie est souvent considérée comme une activité privilégiant les zones rurales en raison du besoin de foncier et des nuisances qu'elle engendre (Gaigné et Goffette-Nagot, 2008 ; Aubert et Diallo, 2016), c'est au contraire dans les milieux denses qu'elle se développe. Observé dans le cadre du concept de « ville productive » (Crague et Levratto, 2022), cette localisation privilégiée de l'industrie en milieu urbain amène à analyser dans un même cadre les choix de localisation et les activités relevant de l'industrie.

Avec le déclin global de l'industrie, ces secteurs entiers ont été amenés à disparaître (textile, fonderie, sidérurgie, etc.) qui se caractérisaient par un fort niveau d'intensité capitalistique et une compétitivité fondée sur des économies d'échelle permettant de contrôler les coûts sur des marchés homogènes sur lesquels la demande exprimée était prévisible (Salais et Storper, 1993). Le déplacement des activités de production vers l'ouest et les territoires de néo-industrie (Gros- Balthazard, 2019) a mis en évidence le rôle des PME et des réseaux qu'elles peuvent former dans le tissu industriel français. Ce sont aujourd'hui de nouveaux secteurs de la sphère productive (économie circulaire, etc.) qui caractérisent son renouveau dans lequel les relations entre acteurs jouent un rôle croissant. De même, la dynamique d'un territoire doit aussi être appréciée en prenant en compte les autres secteurs de la « base compétitive » (transport, commerce de gros, informatique, activités juridique, recherche, support administratif, etc.), qui ont donné lieu à la création de plus de 900 000 emplois durant cette même période. Comme pour les emplois dans l'industrie, il serait intéressant de situer leurs lieux de localisation et de les confronter à ceux repérés de la base industrielle. En effet, il convient d'être attentif aux liens supposés entre emploi industriel et emploi de service.

Cette association de la ville et de l'industrie et la reprise industrielle dans les zones d'emploi à forte densité démographique repose la question des territoires dans lesquels se poursuit le repli de la base industrielle. Si ces trajectoires posent bien évidemment de multiples questions tant du côté de l'aménagement des territoires que du point de vue du processus de transition écologique, il paraît tout à fait essentiel de remettre au centre la problématique du développement industriel élargi (économie circulaire, construction, services aux entreprises, etc.) et des complémentarités que ces territoires en déprise peuvent entretenir avec ceux qui se renforcent.

L'attention portée aux spécialisations, aux liens intersectoriels et, plus globalement, à la composition du portefeuille d'activité devrait conduire les acteurs locaux et des institutions telles que les Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER) ou organisations professionnelles à remettre au centre des réflexions sur le développement des territoires les enjeux industriel, la question des ressources matérielles et immatérielles et celle des opportunités associées à la base productive, en tenant compte des contraintes (environnementales, foncières, etc.) et possibilités offertes la proximité. Cette double perspective, locale et productive, devrait également permettre le rapprochement socio-économique des territoires géographiquement proches dans une logique d'écosystème et, ainsi, favoriser un développement local plus harmonieux.

* *

Cette note avait pour objectif de donner à voir le double changement de régime observé dans l'industrie en France entre 2009 et 2023. Elle a permis de mettre en lumière le coup d'arrêt au déclin industriel qui s'est opéré au tournant de l'année 2015. Certes, l'importante hémorragie des emplois de ce secteur ne pouvait se prolonger longtemps puisqu'on peut supposer que l'industrie ne disparaîtra jamais complètement et, qu'une fois le plancher atteint, les destructions d'emplois cessent presque de manière mécanique. Cependant, ce coup d'arrêt et la légère reprise observée n'a pas été équivalente partout. Au-delà du grand mouvement de l'est vers l'ouest, souvent constaté, nous avons mis en évidence une polarisation des créations d'emplois entre 2015 et 2023 autour des métropoles, confirmant ainsi les thèses sur la ville productive et une forme de métropolisation renforcée qui alimente des disparités territoriales que des mouvements sociaux, comme celui des gilets jaunes qui a pris une forme paroxysmique en 2019 ont mis en évidence.

A l'issue de cette analyse, beaucoup reste à faire. Ainsi, pour aller plus loin, il faudra se consacrer à l'étude des différents facteurs explicatifs de ces évolutions parmi lesquels, la nature et le contenu des politiques en œuvre tant au niveau national que local, le contexte international, les choix de localisation des firmes multinationales, etc.

Références

- **Altabert C., Le Hire B. (2017)** « Dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants », France Stratégie, CGET, La Note d'Analyse, novembre, n°64
- **Amdaoud M., Levratto N. (2024)** « Diversité sectorielle et croissance de l'emploi local », Economie et Statistique, n°544
- **Aubert F., Diallo A. (2016)** « L'industrie rurale entre déterminants urbains et dynamiques territoriales ». Pour, n° 229, pp. 53-61.
- **Carré D., Levratto N., Frocrain P. (2019)** « L'étonnante disparité des territoires industriels, comprendre la performance et le déclin », Paris, Presse des Mines.
- **Carré D., Levratto N. (2016)** « Analyse qualitative de l'effet local, Etude de territoires particuliers», rapport Institut CDC pour la Recherche, AdCF, 92p
- **Carré D., Levratto N., Amdaoud M., Tessier L. (2020)** « Les Villes moyennes : diversité des trajectoires, interdépendances industrielles, interactions locales et proximité aux métropoles » Rapport de recherche pour le CGET et l'Institut CDC pour la Recherche, 15 mars
- **Carré D. (2023)** « Le retour de l'industrie en Ile de France », Les Notes, Chaire Ville, Industrie & Transition Ecologique, n°2, février
- **Carré D., Levratto N. (2024)** « L'effet local : mesure de la performance relative d'un territoire et de sa complexité », Cahier de Recherche(s) Institut CDC pour la Recherche, <https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2024-07/04-24-CDR-LEFFET%20LOCAL-A4-BD-29-7-24-ODS.pdf>
- Commissariat général à l'égalité des territoires (2018) Regards croisés sur les villes moyennes, février
- **Crague G., Levratto N. (2022)** « Au-delà de la relocalisation de l'industrie : la ville productive. » Métropolitiques, <https://metropolitiques.eu/Au-delà-de-la-relocalisation-de-l-industrie-la-ville-productive.html>
- **Demazière C. (2014)** «Pourquoi et comment analyser les villes moyennes? Un potentiel pour la recherche urbaine», Métropolitiques, 29 janvier.
- **Demmou L. (2011)** « Le recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007 - Ampleur et principaux déterminants : un état des lieux », Économie et Statistique n° 438-439-440 - 2010
- **Floch JM., Morel B. (2011)** « Panorama des villes moyennes », Insee, Document de travail, H2011/01)
- **Gaigné C., Goffette-Nagot F. (2008)** Localisation rurale des activités industrielles. Que nous enseigne l'économie géographique ? Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement, 87, pp.101-130.
- **Gros-Balthazard M. (2019)** «À la découverte des territoires néo-industriels français», Géoconfluences, décembre.
<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/territoires-neoindustriels>
- **Johansson B. (2005)** « Parsing the menagerie of agglomeration and network externalities », in Karlsson C., Johansson B., Stough R-R. (eds), Industrial clusters and inter-firm networks, Edward Elgar, pp. 107-147.
- **Levratto N., Carré D. (2020)** « Interactions locales et interrelations spatiales aux sources de la diversité des territoires », in Prospective et co-construction des territoires au XXIe siècle, I. Laudier, L. Renou, Editions Hermann.
- **Salais R., Storper M. (1993)** Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France. Paris, Editions EHESS.
- **Storper M. (2013)** Keys to the City: How Economics, Institutions, Social Interaction, and Politics Shape Development, Princeton University Press, 288p